



**Communiqué de presse # 7-2021**  
**Pour diffusion immédiate**

**EMERGIA INC. ANNONCE LA CLÔTURE D'UNE AUTRE PORTION DE SON PLACEMENT PRIVÉ D'UNITÉS EN ARGENT ET EN RÈGLEMENT DE DETTE**

**Montréal (Québec), le 2 juillet 2021** - (CSE: EMER) Émergia Inc. (la « **Société** » ou « **Émergia** ») est heureuse d'annoncer que, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, elle a complété une autre clôture (la « **clôture** ») de son placement privé annoncé précédemment pouvant atteindre 15 000 000 \$ (le « **placement privé** »). Le 30 juin 2021, la Société a émis 2,328,102 unités dans le placement privé pour un montant total de 1,815,920 \$, comprenant 1 250 000 \$ en argent et 565 920 \$ en paiement de dettes de la Société. Le montant total souscrit à ce jour dans le placement privé s'élève à 10 000 000 \$.

Chaque unité, émise à 0,78 \$ l'unité, est composée d'une action ordinaire de catégorie A du capital de la Société (une « **action ordinaire de catégorie A** ») et d'un bon de souscription d'actions ordinaires (un « **bon de souscription** ») autorisant le porteur à acheter une action ordinaire de catégorie A au prix de 1,25\$ par action jusqu'au 30 juin 2023. Les actions ordinaires seront inscrites à la cote de la Bourse des valeurs canadiennes (le « **CSE** »).

« Démontrant ma confiance, ainsi que la confiance de la direction et des administrateurs, je suis fier d'investir 1 250 000 \$ dans le capital d'Émergia. », a déclaré Henri Petit, président et chef de la direction d'Émergia. « Les transactions récentes annoncées par Émergia en Ontario et l'exécution de notre plan de réorganisation démontre la capacité de la Société à réaliser son objectif de croissance et la valorisation de ses actifs. » a ajouté M. Petit.

Au cours de cette clôture, la Société a émis 1 816 026 unités à des souscripteurs qui sont des personnes apparentées d'Émergia en vertu du règlement 61-101 (« **Règlement 61-101** »). Émergia est exemptée des exigences formelles d'évaluation et d'approbation des actionnaires minoritaires prévues au Règlement 61-101 en vertu des exemptions prévues aux articles 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101 en ce que la juste valeur marchande de la contrepartie des titres de la Société devant être émis aux personnes intéressées ne dépasse pas 25% de sa capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette clôture et conformément à l'exemption de prospectus de l'article 2.3 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus, M. Henri Petit, président et chef de la direction de la Société, a investi un montant de 1 250 000 \$ en argent en échange de l'émission de 1 602 564 unités. Avant cette clôture, M. Petit détenait, directement ou indirectement, ou exerçait un contrôle ou une direction sur 4 754 057 actions ordinaires de catégorie A et 1 000 000 actions multi-votantes de catégorie B, représentant respectivement 22,47% des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation et 22,16% des actions multi-votantes de catégorie B émises et en circulation. Suivant la clôture, M. Petit détiendra, directement ou indirectement, ou exercera un contrôle ou une direction sur 6 356 621 actions ordinaires de

catégorie A et 1 000 000 d'actions multi-votantes de catégorie B, représentant respectivement 27,17% des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation et 22,16% des actions multi-votantes de catégorie B émises et en circulation. À l'avenir, M. Henri Petit pourrait acquérir la propriété et le contrôle de titres supplémentaires d'Émergia à des fins d'investissement.

La clôture est soumise à la réception de toutes les approbations réglementaires nécessaires, y compris le CSE. En raison de l'intérêt accru des investisseurs, des clôtures supplémentaires du placement privé pourraient avoir lieu jusqu'au 19 juillet 2021 ou à toute autre date proposée par la Société et seront soumises aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation des autorités réglementaires et l'achèvement de toutes les activités légales.

Ce communiqué est également diffusé conformément au Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés dans le cadre d'une déclaration qui sera déposé sur SEDAR. Le siège social de la société est située au 160-640, avenue Orly, Dorval, Québec, H9P 1E9.

### **À PROPOS D'ÉMERGIA INC.**

Émergia opère au Canada dans le développement, l'acquisition et la gestion d'immeubles multi-locatifs de type commercial, industriel, résidentiel et bureaux, ainsi que dans le développement de terrains. La Société a mis en place une plateforme d'investissement basée sur une stratégie intégrée, agile et efficiente de développement pour fins de détention permettant à la Société de bénéficier des profits reliés au développement ainsi que la valeur ajoutée combinés à des revenus stables et des profits d'opérations à long terme.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.emergia.com](http://www.emergia.com) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Source : Émergia Inc.**

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Henri Petit  
Président et Chef de la direction  
T: 1.888.520.1414 (Ext. 231)  
E: [hpetit@emergia.com](mailto:hpetit@emergia.com)

### **Information prospective**

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective des énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « vers », « environ », « potentiel », « projet » ou à l'emploi de verbes comme « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « continuer », au futur ou au conditionnel, ou encore d'expressions ou de termes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur la situation financière de la Société, de la clôture prévue du placement des unités, de la stratégie et des plans d'affaires, ainsi que des objectifs de la Société ou visant la Société. L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses

fondamentales formulées par la Société, notamment des attentes et des hypothèses concernant le respect de toutes les conditions de clôture, le fait qu'aucun droit de résiliation n'a été exercé et le moment de l'obtention et l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation à l'égard du placement privé et la disponibilité des sources de capitaux. Même si la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, notamment l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur la situation financière de la Société, le secteur immobilier et la société dans son ensemble, le marché pour la négociation des actions, la volatilité du cours des actions et d'autres risques généralement attribuables aux activités de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter le MD&A annuel de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 déposé sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

LES INFORMATIONS PROSPECTIVES CONTENUES DANS CE COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ ET, PAR CONSÉQUENT, PEUVENT CHANGER APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DOIVENT PAS ATTRIBUER UNE IMPORTANCE INDUE À DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET NE DOIVENT PAS SE FIER À CES INFORMATIONS À UNE AUTRE DATE. BIEN QUE LA SOCIÉTÉ PEUT CHOISIR DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE PAS À METTRE À JOUR CES INFORMATIONS À UN MOMENT QUELCONQUE, À MOINS QUE CE NE SOIT NÉCESSAIRE, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION SUR LES VALEURS MOBILIÈRES APPLICABLE.